

**6^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
le mercredi 19 juin 2024, à 19 h
au Collège des Compagnons
Salle A-112
3643, avenue des Compagnons**

SONT PRÉSENT.E.S :

M.	Louis Champoux		Président
M	Réal Jean		Vice-président
M ^{me}	Suzanne Roy		Secrétaire
M ^{me}	Diana Polovei	(20h00)	Trésorière
M.	Daniel Laporte		Administrateur
M.	Jean-Luc Lavoie		Administrateur
M.	Alexandre Perras		Administrateur
M ^{me}	Valérie Poirier		Administratrice
M.	Paul-André Proulx		Administrateur
M ^{me}	Rosalie Tohoue		Administratrice

M^{me} Anne Corriveau Conseillère municipale, district de la
Pointe-de-Sainte-Foy

II Y A QUORUM

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Éloïse Gaudreau Conseillère en consultations publiques, Service des
relations citoyennes et des communications

EST ABSENT :

M. Jacques Pelchat Administrateur

3 citoyens sont présents.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Louis Champoux, président, ouvre la séance à 19h02.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Louis Champoux fait la lecture de l'ordre du jour.

- | | | |
|-----|--|----------------|
| 1. | Ouverture de l'assemblée | 19 h 00 |
| 2. | Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 02 |
| 3. | Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 14 mai | 19 h 03 |
| | • Affaires en découlant | |
| 4. | Problème de bruit, autoroute Duplessis : projet d'intervention concertée de 3 conseils de quartier (présentation de Louis Alexandre, du conseil de quartier de St-Louis) | 19 h 05 |
| 5. | Période d'information par la conseillère municipale | 19 h 20 |
| 6. | Période de questions et commentaires du public | 19 h 35 |
| 7. | Suivi des dossiers en cours | 19 h 45 |
| | • Projet de mobilisation en sécurité routière (suivi) | |
| | • Corridor Vélo cité sur le boulevard Neilson | |
| | • Corridor scolaire dans le secteur de l'école Filteau | |
| | • État de la situation sur la violence à Sainte-Foy | |
| 8. | Affaires nouvelles | 20 h 15 |
| | • Problème de bruit de l'autoroute Duplessis (discussion) | |
| 9. | Fonctionnement du conseil de quartier | 20 h 25 |
| | ◦ Suivi du plan d'action | |
| | ◦ Ligne éditoriale | |
| | ◦ Demande de subvention à la Ville de Québec | |
| 10. | Deuxième période de questions et commentaires du public | 20 h 35 |
| 11. | Affaires internes | |
| | • Secrétariat et correspondance | |
| | • Trésorerie | |
| | • Mise à jour au registraire des entreprise | |
| 12. | Divers | 20 h 55 |
| 13. | Évaluation de la rencontre et levée de l'assemblée | 21 h |

Les modifications suivantes sont proposées :

- Déplacer le premier sujet des affaires nouvelles au point 4
- Ajouter aux affaires nouvelles : boisé Marly, intersection Tremoy-Senneterre et rapport CITE (résolution).

RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-43

Sur proposition de M. Alexandre Perras, appuyée par M^{me} Valérie Poirier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications proposées.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 14 MAI 2024.

RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-44

Sur proposition de M^{me} Valérie Poirier appuyée de M^{me} Rosalie Tohoue, il est proposé d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai.

Adoptée à l'unanimité.

4. PROBLÈME DE BRUIT, AUTOROUTE DUPLESSIS : PROJET D'INTERVENTION CONCERTÉE DE 3 CONSEILS DE QUARTIER (PRÉSENTATION DE LOUIS ALEXANDRE, DU CONSEIL DE QUARTIER ST-LOUIS)

M. Louis Alexandre, administrateur du conseil de quartier St-Louis, vient discuter du problème du bruit entourant l'autoroute Duplessis. Il a assisté à une rencontre du MTMD le 17 avril dernier, durant laquelle la phase 1 de réfection de l'entrée des ponts a été expliquée aux personnes présentes. M. Louis Alexandre a demandé, pendant cette rencontre, si des mesures seraient apportées pour corriger le problème de bruit, qui entraîne des effets nuisibles pour les citoyens des quartiers autour de l'autoroute. De telles mesures n'étant pas prévues, le conseil de quartier de St-Louis a présenté une résolution à la Ville de Québec et demande au Conseil de quartier de Pointe-de-Sainte-Foy de faire la même démarche, afin d'obtenir un appui fort à la requête.

Considérant qu'une grande partie des quartiers résidentiels de part et d'autre de l'autoroute Duplessis ont été constitués avant 1970, soit avant la mise en service du pont Pierre-Laporte;

Considérant qu'en 2000, le Ministère des Transports et de la Mobilité Durable du Québec identifie dans le « Plan de Transport de l'agglomération de la Capitale Nationale » que les quartiers résidentiels longeant l'autoroute Duplessis ont un climat sonore fortement perturbé par un bruit autoroutier supérieur à 65 dBA. (voir carte annexée);

Considérant que, depuis, la circulation sur l'autoroute Duplessis ne cesse d'augmenter et par conséquent le bruit aussi;

Considérant que le bruit autoroutier est à la fois une nuisance pour la qualité de vie des personnes qui résident le long d'une autoroute mais aussi un déterminant important de santé publique, comme le démontre de nombreuses études scientifiques et le rapport de l'INSPQ (2015) « Avis sur une politique québécoise de lutte au bruit environnemental : pour des environnements sonores sains »;

RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-45

Sur proposition de M. Alexandre Perras, appuyée par M. Daniel Laporte, il est résolu par le Conseil de quartier de Pointe-de-Sainte-Foy, conjointement avec le Conseil de quartier Saint-Louis, de demander à la Ville de Québec qu'elle intervienne auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable afin d'obtenir à brève échéance une étude du climat sonore pour les quartiers résidentiels longeant l'autoroute Duplessis.

Adoptée à l'unanimité

5. PÉRIODE D'INFORMATION DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

M^{me} Anne Corriveau présente des informations concernant le quartier :

- Plage Jacques Cartier : les travaux seront complétés à la mi-juillet. Tronçons 4-5-6 encore en travail. Réouverture des stationnements et du pavillon le 27 juin.
- Chaleur extrême :
 - les jeux d'eau sont ouverts aux Parc Saint-Benoît et Raymond-De Rosa.
 - Mesures d'atténuation : ouverture des centres communautaires jusqu'à 21h.
- Nouveau centre communautaire : les ancrages pour l'œuvre d'art ont été installés. L'ouverture officielle du centre est prévue à l'automne 2024.
- Dernier conseil d'arrondissement : des subventions ont été octroyées à l'organisme des Loisirs Saint-Benoît pour les fêtes du 24 juin et du 1^{er} juillet.
- Modification réglementaire pour le traiteur installé à Villa Ste-Foy : l'avis de motion a été déposé le 10 mai.
- Piscine St-Benoit : la mise aux normes pour l'accessibilité universelle avance. Les camps de jour ont tous été relocalisés dans les écoles Filteau et Saint-Mathieu.

Bain libre : piscine Saint-Denys et piscine du parc des Trois-Saisons ont prolongé les heures d'ouverture.

- Installations des balises et portiques : il y a des délais d'approvisionnement de 4 à 5 semaines avant que les prochaines étapes puissent s'amorcer. Les travaux pourraient s'échelonner jusqu'en septembre.
- Travaux de pavage : voir sur la page Facebook de la conseillère municipale, les travaux y sont annoncés. La conseillère demande à ce qu'ils soient relayés sur la page Facebook de notre conseil de quartier.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Q1 : Un citoyen demande pourquoi les travaux nécessaires sur les rues avoisinantes de la rue de Bégon n'ont pas été réalisés en même temps que les travaux sur cette rue.

R1 : M^{me} Anne Corriveau explique que les équipes de travaux publics effectuent les travaux selon un cahier de charge et que ce dernier est déterminé à l'avance.

7. DOSSIERS EN COURS

- **Projet de mobilisation en sécurité routière (suivi)**

Un sous-comité, formé de M. Alexandre Perras et Valérie Poirier, sera responsable de choisir des visuels et d'obtenir des soumissions pour des pancartes concernant la sécurité routière. L'approbation des visuels sera faite par échange de courriels.

RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-46

Sur proposition de M. Réal Jean, appuyée par M^{me} Rosalie Tohoue, il est résolu d'autoriser le sous-comité à la sécurité routière à engager une dépense n'excédant pas 3000 \$ pour l'achat de pancartes de sécurité routière. Le sous-comité devra obtenir l'approbation des visuels par le conseil avant de faire les demandes de soumission.

Adoptée à l'unanimité

- **Corridor Vélo cité sur le boulevard Neilson**

Le citoyen ayant exprimé ses réserves et le conseil de quartier ont reçu une réponse exhaustive. La ville de Québec a répondu à toutes les questions et des mesures seront prises en fonction des inquiétudes rapportées.

- **Corridor scolaire dans le secteur de l'école Filteau**

M. Louis Champoux et M^{me} Suzanne Roy ont constaté que les interventions prévues ont été complétées selon les plans. Cependant, un citoyen réitère sa demande de poser des affichettes Corridor scolaire sur les affiches des rues avoisinantes à la rue Rochambeau (Toronto- Ottawa et Hertel).

- **État de la situation de la violence à Sainte-Foy**

Des informations obtenues de la police de la Ville de Québec tendent à indiquer que des manifestations de violence commencent à apparaître dans l'arrondissement de

Sainte-Foy. M. Louis Champoux soumet que le conseil de quartier doit rester vigilant. En temps et lieu, le conseil de quartier proposera des mesures appropriées à la situation. M^{me} Suzanne Roy mentionne avoir constaté une augmentation du nombre de graffitis.

8. AFFAIRES NOUVELLES

- Boisé Marly

Des citoyens garnissent bénévolement les mangeoires à oiseaux laissées à l'abandon depuis quelque temps. La Commission de la capitale nationale a refusé leur demande d'aide financière afin de rembourser les frais de nourriture.

M^{me} Valérie Poirier propose de contacter l'Agence Revenu Québec pour connaître l'intérêt des employés à intervenir. L'édifice de Marly appartient au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, géré par la Commission de la capitale nationale. Une lettre sera rédigée par M^{me} Valérie Poirier et envoyée à l'Agence Revenu Québec.

- Intersection Tremoy-Senneterre

La visibilité est réduite du côté nord. M^{me} Éloïse Gaudreau mentionne que la Ville de Québec a déjà prévu une traverse piétonne à cet endroit.

- [Rapport CITE](#) (résolution)

RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-47

Sur proposition de M. Réal Jean, appuyée par M. Jean-Luc Lavoie, il est résolu d'appuyer la recommandation de la CDPQ-infra présentée dans le rapport CITE traitant de la mobilité durable à Québec.

Le vote est demandé

Adoptée à majorité.

Suivis :

- M^{me} Éloïse Gaudreau mentionne avoir transmis le courriel reçu concernant les passages piétons. Une réponse a été reçue pour chacun d'eux. Le dossier est maintenant clos.
- M^{me} Éloïse Gaudreau a également effectué une relance au TMI et la demande chemine.
- Pour la visibilité et la sécurité sur le "petit" chemin Ste-Foy, des scénarios sont en analyse et un suivi sera probablement fait en septembre. M^{me} Suzanne Roy rappelle les mesures qui seront prises pour certains passages piétons.
- M. Jean-Luc Lavoie mentionne toutefois que, concernant la traversée face au Carrefour de la Pérade, il effectuera un suivi, alléguant qu'un panneau solaire a

été installé dans un autre quartier, dans un contexte comparable. Il suggère qu'il serait possible de faire la même installation pour le carrefour de la Pérade. La démarche de M. Jean-Luc Lavoie est appuyé par les membres du conseil et notamment par M. Daniel Laporte et M^{me} Suzanne Roy.

9. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

- Suivi du plan d'action

M. Louis Champoux rappelle qu'il ne faut pas oublier le plan d'action et invite les nouveaux membres à communiquer leur intérêt sur les différents projets. M. Paul-André Proulx manifeste son intérêt pour ce qui touche à la sécurité routière.

- Ligne éditoriale

M. Louis Champoux rappelle que le CQPSF s'est doté d'un mandat clair concernant la ligne éditoriale pour toutes ses publications et particulièrement sur Facebook.

- Demande de subvention à la Ville de Québec

M. Louis Champoux mentionne que la Ville de Québec offre des subventions visant l'amélioration du cadre de vie dans le quartier. M^{me} Éloïse Gaudreau a transmis les informations par courriel. Le formulaire est disponible sur le site de la Ville. Un sous-comité de travail est formé et est composé de M^{me} Valérie Poirier, M^{me} Diana Polovei et M^{me} Suzanne Roy dont le mandat est d'identifier et concevoir un projet à soumettre.

10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Q1 : Un citoyen demande s'il y a du nouveau pour la bibliothèque du Campanile.

R1 : M. Jean-Luc Lavoie répondra à la question au point 12 (divers)

11. AFFAIRES INTERNES

- Secrétariat et correspondance

M^{me} Suzanne Roy fait un compte rendu des courriels et commentaires reçus concernant le dossier de Vélo Cité prévu sur le boul. Neilson.

Comme suite aux demandes des membres, elle fera désormais parvenir la correspondance à l'avance aux membres du conseil afin qu'ils puissent en prendre connaissance avant les séances du conseil de quartier.

RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-48

Sur proposition de M^{me} Valérie Poirier, appuyée par M. Daniel Laporte, il est résolu d'autoriser le paiement de 125 \$ au titre des honoraires dus à la secrétaire de soutien, M^{me} Martine Gagnon. Le virement sera effectué par la trésorière.

Adoptée à l'unanimité

- Trésorerie

Le nom de M^{me} Diana Polovei n'est pas encore inscrit à la Caisse Desjardins. Des démarches seront effectuées pour régulariser la situation. Le solde du compte est de 1609,74\$.

- Mise à jour au registraire des entreprises

Les démarches ne sont pas terminées. Les nouveaux membres doivent envoyer la photo d'une pièce d'identité afin que M^{me} Diana Polovei puisse terminer la mise à jour.

12. DIVERS

Présentation par M. Jean-Luc Lavoie de plusieurs informations:

- Succès de l'événement "le Campanile brille" qui s'est tenu le 15 juin: Il a réuni plus de 1000 personnes.
- Le processus d'acquisition du Complexe du Campanile par IGA Coop de Sainte-Foy est en voie de concrétisation. Une annonce officialisera la transaction prochainement.
- Les démarches ont été entreprises afin que l'horloge du Campanile fonctionne à nouveau. Un nouveau bloc d'horloge a été acquis dans une usine spécialisée près de Boston et installée par un horloger. Il s'agit d'un symbole important pour la revitalisation de l'artère.
- Le marquage des traverses piétonnes et des cases de stationnement sur la rue du Campanile se fera le 25 juin entre 5 h et 7 h.
- L'Association des gens d'affaires du Campanile a fait une demande à la Ville afin de remplacer le mobilier urbain par un mobilier à accès universel.
- Bibliothèque :
 - L'Association des gens d'affaires du Campanile a demandé à la ville de réaliser un projet pilote à l'instar du comptoir de bibliothèque éphémère de Saint-Pie X installé dans un container

<https://www.bibliothequedequebec.qc.ca/bibliotheques/lacitelimoilou/saint-pie-x/>

- Ce projet permettrait d'évaluer les besoins.
- Loisirs St-Benoit sera l'organisateur de la Fête nationale et de la Fête du Canada au parc Saint-Benoît.
- Événements à venir
 - 20 juillet: soirée dansante au parc Saint-Benoît
 - 27 juillet: brigade lyrique, 2 représentations (à midi et à 17 h)
 - 17 août: La Fête du Campanile sera organisée cette année par l'Association des gens d'affaires du Campanile et aura lieu de 12 h à 18 h.
- Information de Louis Champoux sur l'Espace citoyen
 - l'organisme vit une période difficile. La responsable du projet a présenté sa démission pour des raisons de santé, entraînant la fermeture de l'Espace citoyen de même que l'Espace Café solidaire pour une durée d'au moins un mois (juillet). M. Louis Champoux espère que l'Espace Café solidaire pourra reprendre vie par la suite.

13. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est levée à 21 h 15.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Martine Gagnon, *révisé par M. Louis Champoux et M. Réal Jean.*

M. Louis Champoux, président

M^{me} Suzanne Roy, secrétaire